

Séance ordinaire du 26 septembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de Surveillance de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) a tenu, le mercredi 26 septembre 2018, sa troisième réunion ordinaire de l'année 2018, au Siège de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Yaoundé en République du Cameroun, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Le Conseil de Surveillance a passé en revue les principales évolutions de la conjoncture économique internationale et régionale ainsi que celles du marché des titres publics émis par adjudications organisées par la BEAC à fin août 2018.

Sur le plan international, le Conseil de Surveillance a relevé que la croissance mondiale du Produit Intérieur Brut (PIB) s'est raffermie et devrait atteindre 3,9 % en décembre 2018, en dépit de l'escalade des tensions commerciales. Sur les marchés mondiaux, les cours des matières premières se sont globalement orientés à la baisse. Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a observé le maintien des orientations accommodantes de politique monétaire au sein des principales banques centrales. Sur le plan régional, il a noté que l'activité économique dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) connaît une légère embellie avec un taux de croissance prévisionnel de 1,9% en 2018, en liaison avec la mise en œuvre des réformes économiques, monétaires et financières prévues dans le Programme (PREF-CEMAC) et les programmes conclus avec le FMI. Il a observé en outre que la BEAC a laissé inchangé le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO), son principal taux directeur, à 2,95 % depuis le 22 mars 2017.

Concernant l'activité du marché des titres publics émis par adjudications organisées par la BEAC, le Conseil de Surveillance s'est réjoui de la hausse de 54% des montants mobilisés par les Trésors publics nationaux qui se sont établis à 1 349,7 milliards de F CFA ainsi que de l'amélioration de 36 points de pourcentage du taux de couverture moyen des émissions à 152,7%. Toutefois, il déplore la progression des coûts des émissions et la diminution des opérations d'achat-vente au niveau du marché secondaire.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a pris connaissance du rapport d'étape sur la fusion des marchés financiers de la CEMAC.

Enfin, le Conseil de Surveillance a approuvé le projet de modèle de cahier des charges des SVT révisé et a autorisé son Président à le présenter, après la révision des textes supérieurs, au Comité Ministériel de l'UMAC pour adoption.

Fait à Yaoundé, le 26 septembre 2018

Le Président du Conseil de Surveillance de la CRCT,



ABBAS MAHAMAT TOLLI